

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE MAYRAN DU 15 JUILLET 2026

Présents : Mmes BERTHIN - BOUTONNET – CLEDES – FERRAND B - FERRAND P- LAUX - TEYSSÉDRE.

Mrs ANDISSAC -BAYOL-THEMINES - CASTES – FRAYSSE - MAZARS - MOULY A. – MOULY V - SIRMAIN.

Absents et Excusés : NEANT

Le quorum est atteint avec 15 élus présents.

Mme Aurélie LAUX a été nommée secrétaire

Le compte-rendu de la séance du 5 juin 2026 est adopté par 15 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

Fonds de concours à la CCPR

Le Conseil a approuvé, à l'unanimité (15 voix pour), la participation de la commune au financement du programme de voirie d'intérêt communautaire 2026 porté par la Communauté de Communes du Pays Rignacois. La contribution de la commune de Mayran est fixée à **9 139 €**.

Virement de crédits n° 2026-01

Le Conseil a été informé d'un virement de crédits destiné à financer la participation communale aux travaux de rénovation de l'éclairage public (tranche 2). Cette participation s'élève à **5 444,55 €**.

Questions diverses

- **Micro-crèche** : installation de stores extérieurs à la suite d'épisodes de forte chaleur afin d'améliorer le confort thermique du bâtiment. [
- **Voirie** : présentation du programme 2026 de travaux sur plusieurs voies communales.
- **Chemins ruraux** : point sur l'entretien des chemins et réflexion sur l'acquisition future d'un gyrobroyeur.
- **Sécurité routière** : installation de trois miroirs de circulation.
- **Éclairage du stade** : poursuite du dossier de rénovation.
- **Aliénation du domaine public à La Cau** : accord de principe des propriétaires concernés et préparation d'une réunion avec le géomètre.
- **Projets communaux** : Point sur réflexion globale de poursuite de l'aménagement du village et du secteur des Farguettes.

4. Informations diverses

- Reprise du travail de l'agent technique le 13 juillet 2026.
- Deux habitants de Mayran ont été tirés au sort pour les jurés d'assises.
- Remplacement prochain des filets du stade de football.
- Attribution à la commune d'une dotation départementale de **18 781,72 €**.

La séance a été levée à **22 h 30**.